



PROCES VERBAL du CONSEIL d'ECOLE¹ n°2

Du jeudi 20 mars 2025

Membres de droit (ont le droit de prendre part aux votes)			
NOM	Représentant	Fonction	Présent Absent Excusé
Mme ATTILA	Education nationale	Inspectrice de circonscription	Excusée
Mme GUILLEMOIS		Directrice de l'école EEPU Chavannes Présidente du conseil d'école	Présente
Mme CHARRIN Mme FAURE		Directrices EMPU Marsaz et EEPU Bren	Présentes
Mme GUIBBERT Mme JEUNE Mme MARTIN Mme SCHWARZ Mme VANLANGENDONCK		PE Adjointes	Présente
			Présente
			Présente
Mme DEMONT Mme MARCON		Excusées	
M. DEBRIE M. FLORENT M. POCHON	Municipalité	Maire de Bren	Excusé
		Maire de Marsaz	Présent
		Maire de Chavannes	Présent
Mme DOMENICHINI M. GONTHIER Mme RENARD	Municipalité	Conseillers municipaux aux affaires scolaires à Bren, Chavannes, Marsaz	Présente
			Absent
			Présente
M. LIEBAULT Mme NICOLEAU Mme REYNAUD	Représentants des parents d'élèves	Titulaires de Bren	Présents
Mme BONNET		Suppléante de Bren	Présente
Mme BELTRANDA Mme RIAILLE Mme SILVESTRE		Titulaires de Chavannes	Présentes
Mme AZEMARD Mme COUX LAZZER Mme ROZIER		Titulaires de Marsaz	Absente
	Excusée		
	Présente		
Membres invités (assistent avec voix consultative)			
Mme FRECHET Mme SAÏDI	Municipalité	Commission scolaire Marsaz	Présente
			Excusée

Mme SCHWARZ est la secrétaire de séance.

Ce second conseil d'école est ouvert par une présentation de chaque participant.

Axe 4 : Vie scolaire

Enseignantes :

1. Effectifs et prévisions d'effectifs

Actuellement : Bren ⇒ 63. élèves (dont 2..arrivées)

Par niveau CE1 : 5 CE2 : 19 CM1 : 20 CM2 : 24

Chavannes ⇒ 67 élèves

Par niveau GS : 15 CP : 22 CE1 : 30

Marsaz ⇒ 43 élèves, (1 départ, 1 arrivée prévue en mai)

Par niveau PS : 13 MS : 19 GS : 11

Prévisions pour la rentrée 2025-2026, par niveau :

PS : 29 MS : 13 GS : 19

CP : 26 CE1 : 22 CE2 : 35

CM1 : 19 CM2 : 15

Pour rappel : les classes de GS, CP et CE1 doivent compter au max 24 élèves. L'inscription des PS à Marsaz, permettra d'affiner ces prévisions et les répartitions.

A ce jour, Mme Marcon remplace Mme Demont jusqu'à la fin de l'année scolaire.

2. Ecole de Bren : prise en charge des élèves à 16h25

A la fin des cours à 16h25, les enfants qui ne sont pas récupérés par leurs parents sont systématiquement orientés vers une garderie.

Les jours où il n'y a pas de garderie dans l'école de Bren, les enfants seront mis au car, direction la garderie de Chavannes.

Pour les familles ayant des enfants dans 2 écoles différentes :

- 10 min de gratuité de garderie les lundis et mardis ⇒ sous la responsabilité de la garderie (cf règlement intérieur) mais un mot écrit doit être fait par les parents (ce qui n'est toujours pas le cas pour certaines familles)

- jeudis et vendredis : bus ou commencer par venir récupérer les enfants à Bren
Un message de rappel a déjà été envoyé aux familles des CE1-CE2 et un nouveau sera fait prochainement.

3. Communication avec les familles

Les comptes-rendus des conseils d'école sont à disposition des familles sur le site des mairies et sur demande auprès des délégués des parents dont l'adresse e-mail est communiquée en début d'année.

Ils peuvent être demandés à l'école également.

Les comptes-rendus sont rédigés par la secrétaire de séance et sont les seuls valables. Aucun autre compte-rendu ne doit être transmis aux familles.

L'équipe enseignante n'a pas compris la démarche des délégués des parents

d'élèves qui ont transmis leur compte-rendu du 1^{er} conseil d'école aux familles.

Les délégués des parents ont été questionnés par la directrice de Chavannes, par un email qui est resté sans réponse.

Parole à la mairie de Marsaz

La mairie de Marsaz a envoyé deux mails et n'a eu aucun retour de la part des parents d'élèves.

Réponse des délégués des parents :

Ce compte-rendu rédigé par les parents a pour but de montrer le suivi du questionnement des parents, pour être plus en lien avec les familles.

Le risque est d'avoir une lecture différente du fait d'avoir deux compte-rendus pour une même réunion.

La Mairie de Marsaz demande d'avoir une lecture préalable du document avant transmission aux familles.

Mairies

4. Transport scolaire

Suite au dernier conseil d'école, il y a eu une modification du règlement des transports scolaires (aménagement à Marsaz dans la zone de transfert des 2 bus)

Ce règlement a été transmis aux familles via le cahier de liaison.

Ce document sera également mis en ligne sur le site des mairies.

A la rentrée prochaine, il sera intégré au règlement existant de la cantine et garderie.

Délégués des parents d'élèves

5. Les accès à l'école de Chavannes

Questionnement : portails ouverts, n'est-ce pas dangereux ?

Les portails (parking et entrée principale) ne sont pas verrouillés pour permettre aux intervenants extérieurs et aux élèves avec prise en charge, d'accéder à l'interphone et sonnette sont à la porte de l'école.

Le grand portail d'accès à la cour de l'école via le parking est lui fermé et verrouillé pendant le temps scolaire.

6. Point cantine

Questionnement : le service des desserts (yaourts et compote) dans les verres ?

Lors du service des desserts, en cas de yaourts et/ou compote, ce contenu est mis dans les verres des élèves. De ce fait, les élèves ne peuvent plus boire car ils n'ont qu'un seul verre.

Ce point sera évoqué entre les mairies et les personnels des cantines pour une solution.

Axe 1 : Amélioration des résultats des élèves

Enseignantes :

1. Résultats des évaluations nationales mi-CP

Les évaluations nationales de milieu d'année au CP ont eu lieu du 13 au 24 janvier pour 22 élèves de CP. Les compétences sont à nouveau évaluées en français et en mathématiques ; un point d'étape pour apprécier les progrès et définir les ajustements à apporter à l'accompagnement des élèves.

	Français	Mathématiques
Points positifs, progrès des élèves	- connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent - écrire des syllabes/des mots, manipuler des phonèmes - comprendre des phrases lues par l'enseignant	- écrire, comparer des nombres - placer des nombres sur une ligne graduée
Difficultés des élèves	- lire à haute voix - comprendre des phrases lues seul.e	- calculer en ligne (addition, soustraction) - résoudre des problèmes
	- 4 élèves fragiles - 2 élèves à besoin	- 3 élèves fragiles - 5 élèves à besoin
Suivi des élèves	- familles rencontrées, sauf 2 qui ne répondent pas - élèves suivis par le RASED, en extérieur - bilans demandés	

Les actions menées pour faire progresser les élèves dans les compétences citées sont maintenues.

2. Projet d'école / programmes scolaires : EVAR, maths et français

Projet d'école :

- ⇒ le parcours de formation des enseignantes en maths, français, laïcité et valeurs de la république permettra
- de compléter les fiches actions du projet d'école déjà présentées en conseil d'école
 - de rédiger de nouvelles fiches actions

Les programmes scolaires

- **les nouveaux programmes de mathématiques et français** s'appliqueront à la rentrée 2025 pour les cycles 1 et 2 (de la maternelle au CE2).

- **le programme EVAR** : Education à la Vie affective et relationnelle à l'école élémentaire, sera mis en œuvre à la rentrée 2025.

Dans le premier degré (école maternelle et élémentaire), elle prend la forme d'une éducation à la vie affective et relationnelle axée sur le développement de l'enfant et des relations sociales. Elle aide les enfants à comprendre les transformations de leur propre corps et celui des autres, à développer le respect de l'intimité et des droits de chaque personne, et à poser les bases d'une citoyenneté éclairée.

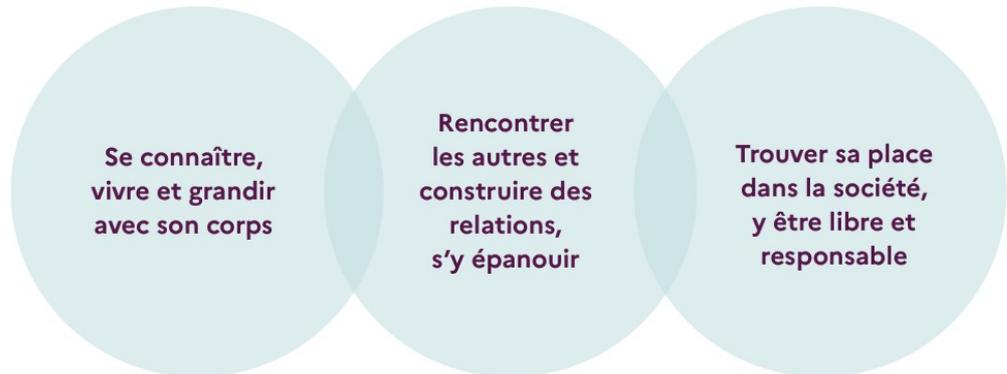
Pour la mise en œuvre : les équipes pédagogiques doivent prévoir au moins 3 séances par an, adaptée à chaque âge (loi 2021)



Objectifs du programme

- Apprendre à se connaître et à connaître son corps
- Améliorer le bien-être, encourager les élèves à s'exprimer
- Permettre des choix responsables
- Respecter les autres et vivre ensemble grâce au respect et à l'empathie
- Prévenir les violences sexistes et sexuelles

3 axes d'apprentissage communs de la maternelle au CM2



Une formation des personnels enseignants est prévue.

Le détail du programme EVAR est disponible sur le site education.gouv.fr

Axe 2 : Les parcours éducatifs

Enseignantes :

1. Parcours artistiques et culturels

Enseignantes :

Marsaz :

- La Grande lessive le 20 mars avec du grand vent !! Le thème : « du papier, vos papiers, des papiers ».
- Fréquentation toutes les 3 semaines à la bibliothèque et des animations
- Spectacle musical à la bibliothèque le 18 mars. « Rêves à sons »

Bren :

- Fréquentation de la bibliothèque une fois par période
- CE1-CE2 : *projet théâtre en partenariat avec la MJC de St Donat : La classe a assisté à un spectacle de professionnels. Il y a 10 interventions d'un animateur et une représentation finale prévue lors du festival des « Monstrueuses Rencontres » (19 mai). Ce projet est financé par La Marelle.
- fête du court-métrage du 19 au 25 mars
- CM1-CM2 (Mme Guibert) : projet musique avec une intervenante, financé par la mairie, ⇒ création d'un paysage sonore pour mettre en musique des poèmes inventés par les élèves.

Chavannes :

- Noël : Club des Bleuets invité à l'école, le jeudi 19 décembre, présentation de chants et goûter de Noël (sans déchet) fourni par le Club
- le vendredi 31 janvier : 1ère soirée lecture à l'école de Chavannes, organisée avec la bibliothèque municipale : moment convivial et chaleureux, pour vivre l'école autrement.
- Fête du court-métrage du 19 au 25 mars
- le programme Ecoles qui chantent a été annulé par l'OCCE, faute d'inscription
- classe de Mme Schwarz a eu 3 séances de cinéma, a réalisé un court métrage avec un intervenant Arche agglo (projection publique le samedi 22 mars à l'Espace des Collines)

- les 3 classes travaillent à l'écriture d'une BD et à sa fabrication en utilisant les tablettes
- Visite à la bibliothèque chaque mois

2. Parcours citoyen

Bren :

- Participation à la cérémonie du 11 novembre
- Permis piéton pour les CE1-CE2
- Permis internet et accès aux écrans pour les CM : formation par la gendarmerie. Des livrets ont aussi été distribués à destination des familles.

Chavannes : participation sur la base du volontariat des quelques élèves de l'école à la cérémonie du 11 novembre

3. Education à la santé et sport

Courseton : se tiendra à Marsaz le jeudi 10 avril matin (date de report le 17 avril en cas d'intempéries). D'avance merci aux personnes qui se sont rendues disponibles pour participer à l'organisation et aux communes pour le financement du goûter et des récompenses.

Marsaz :

Bren :

- cycle de 6 séances de hand-ball pour les 3 classes de janvier à février, par le club de St Donat ; un tournoi a eu lieu pour les CE1-CE2 avec l'école Louis Aragon de St Donat ; un autre est prévu pour les 2 classes de CM
- cycle de 6 séances de foot avec tournoi prévu avec l'école de Claveyson, pour tous les CM

Chavannes :

- cycle escrime pour les 3 classes, tous les mardis jusqu'aux vacances de printemps ; encadré un intervenant du comité escrime Drôme-Ardèche et financé par La Marelle. Merci à la mairie de mettre à disposition la salle des fêtes chauffée.

4. Sensibilisation au développement durable et à l'environnement

Marsaz :

- Travail sur l'eau
- 3 juin, sortie à l'aquarium d'Alex

- Plantations dans les jardinières

Bren :

- interventions en classe et plantation de la haie dans l'école avec Arche'Agglo, pour les 3 classes
- classe de CE1-CE2 : projet sur « les éco-gestes et les énergies renouvelables » (financé par Arche'Agglo) : 2 séances en classe faites et 1 sortie prévue en avril au four solaire de Bren

Chavannes :

- classe de Mme Guillemois GS/CE1 : projet rivière par Arche Agglo, avec 2 sorties prévues à l'étang du Mouchet (en mai, en juin)
- classe de Mme Martin, CP : projet Arche Agglo, Energie et développement durable avec 1 sortie aux « Eaux de la Veaune » en mai.

Remerciements, date du prochain conseil d'école
--

L'équipe enseignante du RPI remercie :

- tous les parents investis dans la passation des différents agréments (natation, ski) et pour et l'accompagnement des classes dans leurs projets
- l'association des parents d'élèves « La Marelle » pour ses actions : marché de Noël, vente de plats à emporter, le carnaval, vente de chocolats... pour aider au financement des activités scolaires,
- les communes et leurs agents techniques,
- les bénévoles des bibliothèques municipales.

Le dernier conseil d'école aura lieu le mardi 17 juin, à 18h à Marsaz.

Tous les points à l'ordre du jour ont été abordés, ce conseil se clôt à 19h08.

Le 20 mars 2025

Lalatiana GUILLEMOIS
Directrice de l'école de Chavannes
Présidente

Fanny SCHWARZ
Professeur des écoles adjoint
Secrétaire